

DELIBERATIONS

RECU LE

29 AVR. 2024

MAIRIE DE ST GALMIER



**CENTRE COMMUNAL
D'ACTION SOCIALE**

**ADMINISTRATION
GENERALE-FINANCES**

AG - N° 2024 - 10

Nombre de membres :	12
Présents :	8
Procurations	3
Absents :	4
Suffrages exprimés	9

**DELIBERATION
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
CCAS de SAINT-GALMIER**

RECU LE
24 AVR. 2024

SEANCE DU 09 AVRIL 2024

SOUS-PREFECTURE
DE MONTBRISON

Le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale de ST-GALMIER s'est réuni dans le lieu ordinaire de ses séances à la Mairie, le Mardi 09 Avril 2024

Sous la Présidence de M. Philippe DENIS président du CCAS, et après convocations régulièrement faites par courriel, le 27 mars 2024

ETAIENT PRESENTS : Monsieur le Président Philippe DENIS, Mme la Vice-présidente Christine PALLEY, et Mme la Vice-présidente déléguée Edith CONSIGNY, M. Michel FRANCHINI Mesdames Janine RIVOIRE, Jeanine ENSARGUET, et M. Georges CHAPET, M. Patrick MIRABEL membres nommés et représentant la société civile.

ABSENTS AVEC EXCUSES : Marie-Claire MOUCHEL a donné son pouvoir à Mme Janine RIVOIRE

Mme Aurélie DESBREE a donné son pouvoir à MME la Vice Président Christine PALLEY, Arlette CHABANNE a donné son pouvoir à Mme CONSIGNY, Mme Céline BENNICI.

OBJET DE LA DELIBERATION ATTRIBUTION DES SUBVENTIONS 2024

Madame la Vice-Présidente présente les demandes de subventions faites par les associations pour l'année 2024 à l'aide du tableau ci-dessous.

Elle propose que les subventions soient attribuées aux associations qui ont un lien et une action avec le CCAS et la commune de Saint-Galmier.

Demands de subventions pour l'année 2024 :

NOM DES ASSOCIATIONS	2024
APF - Délégation de la Loire	150,00 €
ASSOCIATION IMC LOIRE (Association Infirmes moteurs cérébraux de la Loire)	250,00 €
ASSOC. BANQUE ALIMENTAIRE de la LOIRE 23 rue Gustave Delory 42000 SAINT ETIENNE	1 000,00 €
DOCTEUR CLOWN - TASSIN LA DEMI LUNE	250,00 €
UNAFAM - DELEGATION de la LOIRE	250,00 €
AGPL - Association des Parkinsoniens de la Loire Maison de vie Adrien Granger, 4 rue Etienne Mimard 42000 St Etienne	250,00 €
ASSOC. SECOURS POPULAIRE	1 000,00 €
ASSOCIATION POMPIERS HUMANITAIRES FRANCAIS DE LA LOIRE	250,00 €
ASSOC. France ALZHEIMER LOIRE 32 rue du Mayollet 42300 ROANNE	250,00 €
Les Restaurant du cœur 3 RUE Croix Courette - 42000 St Etienne	100,00 €
AFM Délégation Loire	250,00 €
EURECAH 16 rue Antoine Dumaine - 42400 ST CHAMOND	250,00 €
TOTAL	4250,00 €

Après en avoir délibéré, le Conseil d'Administration du CCAS,

- APPROUVE le principe d'attribution des subventions 2024 comme proposé ci-dessus avec 09 voix pour, deux membres n'ont pas pris part au vote du fait de leur implication dans une association mentionnée ci-dessus.
- ATTRIBUE une subvention de fonctionnement aux associations ci-dessus :

DIT que les crédits sont prévus au compte 6574 du BP 2024

Ont signé au registre les membres présents.

EXPEDITION CONFORME AU REGISTRE
A ST-GALMIER, le 12 avril 2024

Le Président,

Philippe DENIS

Secrétaire de Séance

Christine PALLEY

Transmis à la SP de Montbrison
Le

Cachet SP du